



Production d'électricité certifiée par le label PEFC pour la centrale biomasse de Kourou en Guyane

Août 18, 2021

Voltalia (Euronext Paris ISIN code : FR0011995588), acteur international des énergies renouvelables, poursuit son engagement de produire une énergie renouvelable accessible et d'œuvrer pour la préservation des ressources de la planète.

Depuis 10 ans, la centrale de Kourou brûle des déchets de scieries, d'entreprises de charpenterie et de défriches urbaines et industrielles guyanaises afin de produire localement de l'électricité renouvelable. En 2020, 94,4 % du bois utilisé à la centrale de Kourou était certifié par le *Programme for the Endorsement of Forest Certification* (PEFC). Voltalia demande depuis 2019 à ses fournisseurs de la centrale de Kourou à se conformer aux normes du PEFC.

La centrale biomasse de Kourou a été la première centrale électrique française d'outre-mer fonctionnant à 100% avec de la biomasse à obtenir ce type de certification.

Le PEFC est une organisation non gouvernementale sans but lucratif. Avec 330 millions d'hectares de forêt certifiée, le PEFC est le plus grand certificateur forestier mondial. Ses critères de certification prennent en compte les aspects environnementaux, sociaux et économiques de la gestion durable des forêts.

Voltalia confirme son engagement environnemental et sociétal, notamment au sein de la filière biomasse guyanaise où Voltalia a mis en service fin 2020 une seconde centrale biomasse, située à Cacao, tout en développant plusieurs futures centrales similaires sur le territoire. Premier acteur privé du secteur en Guyane, Voltalia y produit par ailleurs de l'électricité solaire et hydraulique.

En savoir plus

La biomasse en Guyane française

Grâce à ses abondantes ressources forestières, la Guyane présente un fort potentiel de production d'électricité à partir de la biomasse. Cette source d'énergie non intermittente est très bénéfique pour une région qui souffre d'importants déficits d'approvisionnement en électricité. Voltalia est un acteur majeur de la filière bois énergie en Guyane, avec plus de 20 mégawatts de puissance installée en biomasse à l'horizon 2023. S'ajoutant à la centrale de Kourou (1,7 mégawatts) qui fonctionne depuis 10 ans, la centrale de Cacao (5,1 mégawatts) a commencé son exploitation en décembre 2020. Elles seront suivies par les futures centrales de Sinnamary (10,6 mégawatts) et d'Iracoubo (5,1 mégawatts), en cours de développement. L'ambition de Voltalia répond aux objectifs de la PPE (Programmation Pluriannuelle de l'Energie) de la Guyane, à savoir l'intégration massive des énergies renouvelables, dont 40 mégawatts de puissance installée de biomasse d'ici 2023, et l'autonomie énergétique de la région à l'horizon 2030 afin de remplacer les centrales thermiques classiques très polluantes et dépendantes des importations de combustibles fossiles.

La technologie de la biomasse participe à un cycle environnemental vertueux en produisant de l'énergie à partir des déchets de scierie, de défriches liées à d'autres activités (habitat, aménagement urbain, industriel ou agricole inscrits dans le plan d'aménagement de la Guyane...), de bois de recyclage (palettes en fin de vie...) ou d'exploitation forestière issus de forêts gérées durablement. Leur combustion dans une chaudière permet de maîtriser les émissions de particules nocives, contrairement aux techniques traditionnelles de brûlage à l'air libre (plus de 99% des particules fines sont retenues dans les systèmes de filtration). En fin de cycle, les cendres produites par la combustion peuvent être épandues sur les champs comme amendement améliorant l'acidité des sols et apportant des une partie des besoins en Phosphore, remplaçant ainsi des produits chimiques avant les mêmes propriétés. Le développement de la filière bois-énergie a de multiples conséquences positives à l'échelle régionale, favorisant une croissance durable et intégrée.

Tout d'abord, il permet de structurer et de renforcer économiquement les secteurs associés de l'exploitation forestière et de l'industrie du bois d'œuvre (revenus générés par le bois énergie pouvant représenter 10 à 20 % du chiffre d'affaires des entreprises concernées). Il crée également des emplois locaux liés à l'exploitation des centrales électriques. D'autres acteurs bénéficient d'effets secondaires positifs, comme les futurs agriculteurs du bassin d'Iracoubo qui, d'une part, approvisionneront le marché alimentaire local et, d'autre part, gagneront un revenu de base stable en cultivant des plantes énergétiques dans des systèmes agroforestiers pour la centrale d'Iracoubo.

Par ailleurs, la biomasse favorise l'innovation en Guyane. Un exemple majeur de cette dynamique est le déploiement de l'activité de Triton (entreprise du groupe Voltalia depuis fin 2019) pour l'exploitation de la forêt submergée du réservoir hydroélectrique de Petit-Saut en vue d'alimenter la future centrale électrique de Sinnamary. Cette dernière sera la première centrale biomasse mondiale recevant du bois issu d'une forêt submergée, exploitée avec une technologie de niche. La mise en œuvre de la méthode innovante de Triton (SHARC®) apportera une diversification et donne des perspectives à la Guyane. Elle sera également associée à un plan d'approvisionnement en biomasse vertueux et respectueux de la faune aquatique de Petit-Saut. En effet, jusqu'à présent, les grumes immergées stimulent la dissolution du mercure dans l'eau et leur dégradation dans des processus anoxiques entraîne des émissions de dioxyde de carbone et de méthane. Par conséquent, l'extraction du bois aura un impact positif direct sur l'écosystème du lac.

Prochain rendez-vous : **Résultats du 1er semestre 2021**, le 23 septembre 2021 avant Bourse

A propos de Voltalia (www.voltalia.com)

Voltalia est un acteur international des énergies renouvelables. Le Groupe produit et vend de l'électricité issue de ses installations éoliennes, solaires, hydrauliques, biomasse et de stockage. Il dispose d'une puissance en exploitation et en construction de plus de 1,5 GW et d'un portefeuille de projets en développement d'une capacité totale de 9,7 GW.

Voltalia est également prestataire de services et accompagne ses clients en

renouvelable pendant toutes les étapes des projets, de la conception à l'exploitation-maintenance.

Pionnier sur le marché des entreprises, Voltalia propose enfin une offre globale à celles-ci allant de la fourniture d'électricité verte aux services d'efficacité énergétique, en passant par la production locale de sa propre électricité.

Fort de plus de 1 130 collaborateurs dans 20 pays sur 4 continents, Voltalia possède une capacité d'action mondiale pour ses clients.

Voltalia est coté au marché réglementé d'Euronext à Paris (FR0011995588 – VLTA) et fait partie des indices Euronext Tech 40 et CAC Mid&Small. L'entreprise est également incluse dans le Gaïa-Index, l'indice des valeurs moyennes responsables.

| | | | |
|--|---|---|---------|
| Voltalia | | | Actifin |
| Relations Investisseurs | : | Relations Presse : Jennifer Jullia | |
| invest@voltalia.com | | jjullia@actifin.fr · T. +33 (0)1 56 88 11 | |
| T. +33 (0)1 81 70 37 00 | | | 11 |

Pièce jointe

- [210818 - certification PEFC Kourou FR Vdef](#)